

Le 15 novembre, 2023

La lutte pour mettre fin à la violence contre les femmes se poursuit

Le 6 décembre marque la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes. Cette journée rappelle la mort tragique de 14 jeunes femmes, assassinées lors d'une attaque antiféministe survenue en 1989 à Polytechnique Montréal. Ces jeunes femmes étaient :

Geneviève Bergeron, 21 ans
Maryse Laganière, 25 ans
Hélène Colgan, 23 ans
Maryse Leclair, 23 ans
Nathalie Croteau, 23 ans
Anne-Marie Lemay, 22 ans
Barbara Daigneault, 22 ans
Sonia Pelletier, 23 ans
Anne-Marie Edward, 21 ans
Michèle Richard, 21 ans
Maud Haviernick, 29 ans
Anne St-Arneault, 23 ans
Barbara Klucznik-Widajewicz, 31 ans
Annie Turcotte, 21 ans

Dans le cadre d'une collaboration particulière entre le Comité mémoire et la Ville de Montréal, une cérémonie spéciale a lieu le 6 décembre de chaque année sur le mont Royal, à 17 h 10, pour marquer l'heure exacte à laquelle les premiers coups de feu ont été tirés. Le nom d'une des victimes est prononcé, puis un faisceau bleu illumine le ciel, et ainsi de suite, jusqu'à ce que le ciel de Montréal soit puissamment éclairé de 14 faisceaux lumineux.

Malheureusement, la violence contre les femmes n'a pas commencé le 6 décembre 1989, et sa fin n'est pas non plus en vue. La récente tragédie de Sault Ste. Marie, où une

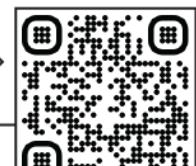
femme et trois enfants ont été assassinés, et une autre femme blessée, nous rappelle que le danger guette les femmes et les filles au quotidien.

En raison de leur genre, les femmes sont l'objet de menaces de violence. En 2022, près de 184 femmes et filles ont été assassinées, la plupart par un homme. Il s'agit d'un assassinat toutes les 48 heures.

Pour certains groupes de la société, le risque d'être l'objet de violence est disproportionné :

- Les femmes autochtones sont sept fois plus susceptibles d'être assassinées que les femmes non autochtones;
- Au Canada, les violences contre femmes racisées atteignent des niveaux démesurés;
- Des études révèlent que l'expérience des femmes de couleur qui signalent être l'objet de violences n'est souvent pas prise au sérieux;
- Au Canada, les personnes transgenres et les personnes de genre différent sont davantage susceptibles que les autres d'avoir été agressées physiquement ou sexuellement au moins une fois depuis l'âge de 15 ans;
- Les femmes ayant une incapacité sont jusqu'à quatre fois plus susceptibles de subir de la violence conjugale, et d'autres formes de violence, que les

Balayez le code QR pour voir les bulletins parus récemment >



Le STTP reconnaît, en tout respect, que son bureau est situé sur le territoire traditionnel et non cédé des peuples anishinaabés.

femmes n'ayant aucune incapacité;

Au Canada et dans d'autres pays, l'égalité des sexes ne sera jamais atteinte tant que les femmes continueront d'être l'objet de violences de toutes sortes.

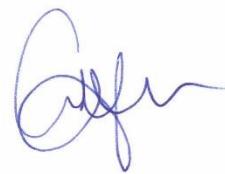
Il est temps de s'engager de nouveau à mettre un terme à la violence contre les femmes. Voici des exemples de mesures à prendre : se joindre à un groupe de défense, signer des pétitions, voter en faveur des candidatures électorales qui prennent l'engagement de mettre fin à la violence contre les femmes. Vous pouvez vous renseigner davantage sur la violence contre les femmes en consultant le site Web du gouvernement fédéral à l'adresse suivante :

<https://femmes-egalite-genres.canada.ca/fr/violence-fondee-sexe/a-propos-violence-fondee-sexe.html>

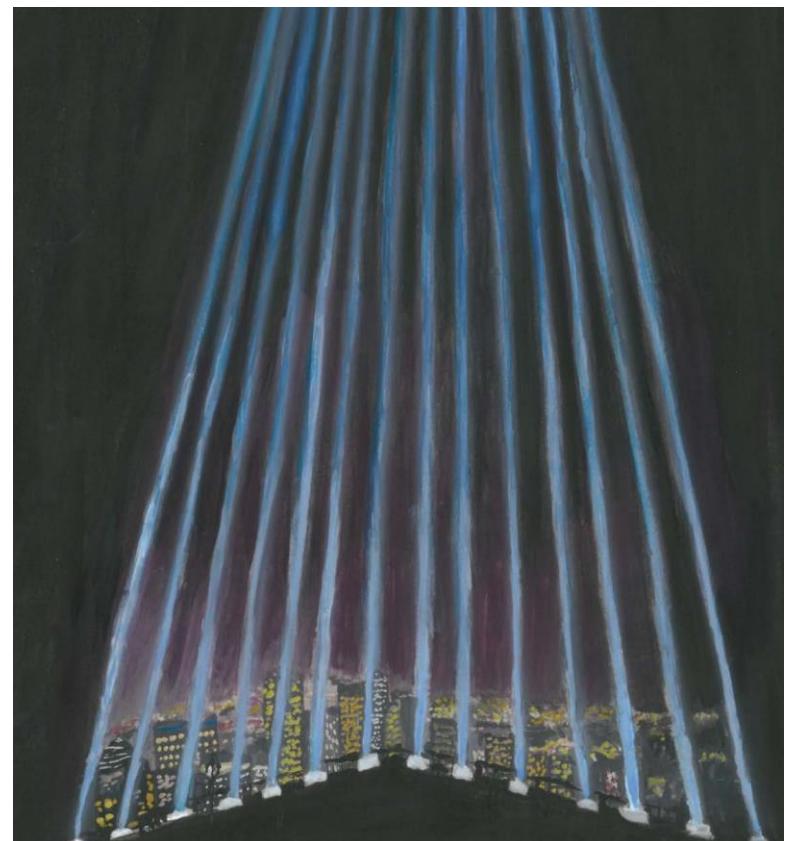
Le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées traite de ce sujet : <https://www.mmiwg-ffada.ca/fr/>

Le STTP vous encourage à souligner la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes de la façon qui vous convient le mieux. Vous pouvez, par exemple, porter un ruban blanc, qui symbolise la condamnation de la violence contre les femmes, observer un moment de silence à 11 h, ou encore participer à une vigie organisée dans votre région. Vous pouvez aussi observer une minute de silence au moment où les faisceaux lumineux éclaireront le ciel de Montréal.

Solidarité,



Coleen Jones
2^{eme} vice-présidente nationale



Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes

Faisceaux lumineux sur le mont Royal : Ville de Montréal, Comité Mémoire et Polytechnique Montréal

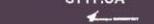
Nous nous souvenons des 14 jeunes femmes qui ont perdu la vie tragiquement le 6 décembre 1989.

Geneviève Bergeron, 21 ans - Hélène Colgan, 23 ans - Nathalie Croteau, 23 ans - Barbara Daigneault, 22 ans
- Anne-Marie Edward, 21 ans - Maud Haviernick, 20 ans - Barbara Kucznik-Widajewicz, 31 ans - Maryse Laganière, 25 ans
- Maryse Leclair, 23 ans - Anne-Marie Lemay, 22 ans - Sonia Pelletier, 23 ans - Michèle Richard, 21 ans
- Anne St-Arneault, 23 ans - Annie Turcotte, 21 ans

En hommage aux 14 femmes assassinées à la suite d'une attaque antiféministe le 6 décembre 1989, la Ville de Montréal, en collaboration avec le Comité Mémoire, illuminera le ciel de la ville. À 17 h 10, heure où les premiers coups de feu ont été tirés, 14 faisceaux illumineront le ciel au-dessus du mont Royal. Les faisceaux seront allumés un à la fois, à quelques secondes d'intervalle, à l'appel du nom des 14 victimes.

sttp-cupw Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes

STTP.CA



2023 – 2027 Bulletin no 049

/mlg sebp 225 // map scfp 1979

 Le STTP reconnaît, en tout respect, que son bureau est situé sur le territoire traditionnel et non cédé des peuples anishinaabés.

377, rue Bank Ottawa ON K2P 1Y3
www.cupw-sttp.org

La lutte continue
scfp 1979

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes

